



DÉPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Compiègne
Canton de Compiègne-Sud-Ouest

République Française

MAIRIE de VENETTE 

Réunion du Conseil Municipal de Venette.

Les membres du Conseil Municipal de Venette, sont convoqués

dans la **SALLE DES FETES**,
pour la réunion, qui aura lieu le :

Lundi 28 septembre 2026, à 19h00.

Ordre du jour :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 24 juin 2026.

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu le pv, il vous faudra le signaler en mairie, dès réception de la présente convocation.

A défaut de manifestation de votre part, vous serez réputé avoir reçu le pv.

0. Relevé des décisions du Maire.
 1. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
 2. Projet d'adhésion au Centre de Supervision Intercommunal (CSI).
 3. Règlement intérieur du Conseil Municipal.
 4. Désignation des représentants au sein du groupe de travail « urbanisme » de l'ARC.
 5. Rapport d'activité annuel 2025 de l'ARC.
 6. Motion de soutien en faveur du dispositif « réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté » (RASED).
 7. Versement d'aides financières en faveur des communes sinistrées suite aux incendies de l'été 2026.
 8. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
 9. Convention avec l'association Picardie Faune Sauvage Centre de Soins.
 10. Recrutement et indemnisation des agents chargés du recensement de la population en 2027.
 11. Décision modificative n°1 au budget primitif 2026 de la ville de Venette.
 12. Subvention à l'association « Lumière sur le cap vert ».
- Questions et informations diverses.

Le 18 septembre 2026.

Le Maire,
Romuald SEELS.

